



Rapport annuel 2020

Chers membres du régime,

Alors que nous entrevoyons un retour à la normalité après plus de 15 mois de mesure sanitaire qui ont mis à l'épreuve notre patience, nous désirons d'abord sympathiser avec tous ceux qui ont été affecté par la COVID-19 ou qui ont subi les conséquences des restrictions de cette pandémie, tel le stress psychologique.

Retour sur 2020

Malgré la COVID-19 et ses conséquences imprévisibles, l'**approche prudente** que nous avons toujours préconisée nous a permis de bien tirer notre épingle du jeu en 2020, comme vous le constaterez dans ce rapport.

Votre comité de retraite et ses partenaires continuent de suivre la situation et, en particulier, l'effet à long terme des mesures exceptionnelles prises par nos gouvernements au cours des derniers 15 mois. Nous cherchons constamment à nous adapter à l'environnement économique pour le bénéfice de tous les participants.

Nouveaux groupes

À la fin de 2020, notre régime était constitué de 16 groupes et comptait 3 009 participants. Durant les premiers mois de 2021, nous avons accueilli 2 nouveaux groupes. Nous sommes très fiers de maintenant compter **plus de 3 400 participants** répartis dans **18 groupes** qui profitent du Régime.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARTICIPANTS



Dimanche 7 novembre 2021 à 9 h

En personne

Hôtel Universel de Montréal
5000, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1V 1A1
(station de métro Viau)

En ligne

Demandez votre invitation à info@tuac1991p.org en indiquant votre **nom** et celui de votre **employeur**.

Vous recevrez les accès et les instructions en octobre.

Performance du régime

Comme détaillé aux pages 3 et 4, les **rendements pour l'année 2020 ont été très satisfaisants**, et ce, encore une fois considérant notre approche prudente à ce niveau. La caisse de retraite s'établit à **182 M\$** à la fin de 2020, soit une **augmentation exceptionnelle de 40 % en 5 ans!**

Avec ces résultats, notre Régime continue d'être entièrement capitalisé à la fin de 2020. Bien que notre situation financière soit supérieure, dans le contexte actuel, **nous continuons d'administrer notre Régime de façon prudente.**

Nous vous invitons à lire attentivement ce rapport annuel et à prendre connaissance des avis de modifications inclus à la fin de ce rapport.

Au plaisir de vous rencontrer à l'Assemblée annuelle!

Mario Maisonneuve

Président du Comité de retraite

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous au
1 888 841-8979 (sans frais) ou par courriel à **TUAC1991-P@mercier.com**.



Comité de retraite

Votre Régime est administré par le Comité de retraite qui voit :

- à la bonne administration du Régime;
- au bon équilibre entre les fonds de la caisse et les prestations payables du Régime;
- à une saine capitalisation du Régime; et
- au niveau des prestations offertes aux participants en fonction des fonds disponibles.

Il est composé des personnes suivantes :

Mario Blanchette
Yves Champagne
Alain Gagnon
Mario Lapointe
Mario Maisonneuve

Donald Searles
Marc St-Germain
Janick Vallières
Christian Éric Wanda

Le bureau du **Comité de retraite**
est situé à l'adresse suivante :
3750, boul. Crémazie Est
Bureau 591
Montréal (Québec) H2A 1B6

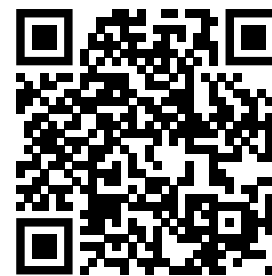
Information au bout des doigts

En 2020, nous avons poursuivi notre évolution numérique avec plusieurs publications accessibles sur notre site web.

tuac1991p.org > [Régime de retraite](#) > [Avantages](#)

Vous y trouverez les **nouvelles récentes** sur le régime, les **brochures de retraite explicatives** de tous les groupes, les **formulaires utiles** ainsi que la **Foire aux questions**.

Nous ajoutons aussi sur ce site des **articles** vous informant régulièrement sur l'état de notre Régime ou sur ses aspects importants.



Survolez avec l'appareil photo de votre téléphone intelligent pour accéder au site web!

Consultez le site régulièrement pour être à l'affût de ce qui se passe!

Données sur la participation au Régime

Le tableau suivant présente le nombre de participants par catégorie à la fin des années 2019 et 2020. Nous sommes fiers de l'excellent taux de rétention. En effet, encore une fois cette année, aucun groupe n'a quitté le Régime.

Nombre de participants	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2020
Actifs	2 118	2 378
Retraités	406	439
Participants ayant droit à une rente différée	173	192

Au cours des derniers mois, trois nouveaux groupes se sont joints au Régime :

- **Transport Bourret** au 1^{er} janvier 2020
- **Aliments Triomphe (division de Olymel)** au 1^{er} janvier 2021
- **Division St-Hyacinthe (Agropur)** au 1^{er} mars 2021

Collectivement, ces trois groupes permettront à plus de 400 travailleurs de se construire un revenu de retraite.

Caisse de retraite et rendement

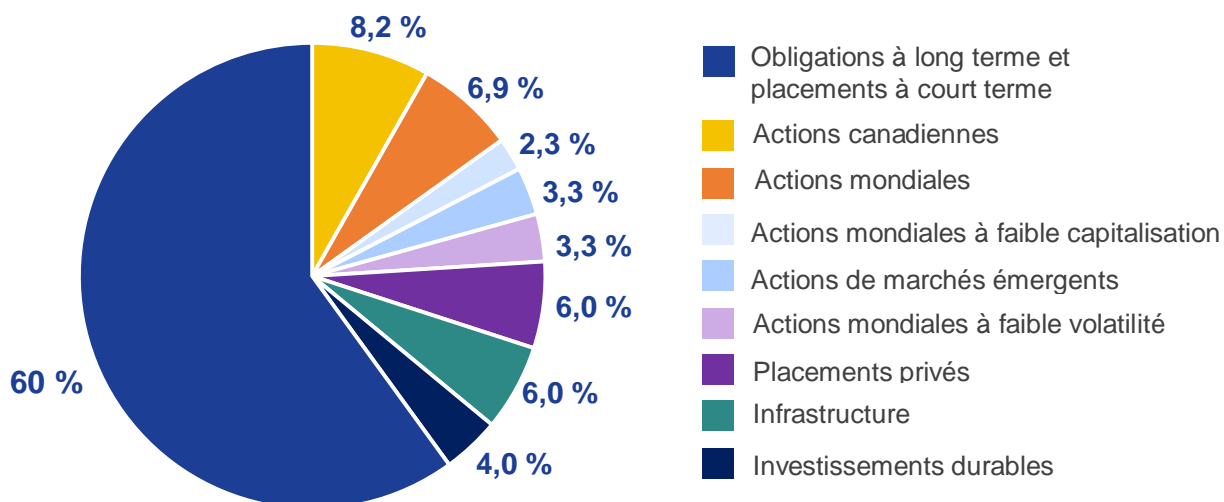
Les états financiers de la caisse du Régime ont été vérifiés par BDO Canada LLP et présentent l'actif net disponible pour le versement des prestations au 31 décembre 2020 ainsi que l'évolution de l'actif net disponible pour le versement des prestations.

Sommaire de l'évolution de la caisse du Régime selon les états financiers vérifiés (2019 et 2020)

	2019	2020
Actif au 1^{er} janvier	142 706 376 \$	164 806 246 \$
• Cotisations des employés	2 411 382 \$	2 669 294 \$
• Cotisations des employeurs	2 533 106 \$	2 886 238 \$
• Revenus de placements	24 678 432 \$	19 780 214 \$
• Paiement des rentes	(4 485 184 \$)	(4 707 985 \$)
• Autres prestations	(1 791 839 \$)	(1 858 222 \$)
• Frais de gestion et d'administration	<u>(1 246 027 \$)</u>	<u>(1 471 982 \$)</u>
Actif au 31 décembre	164 806 246 \$	182 103 803 \$

En 2020, la caisse de retraite a enregistré un rendement de 11,2 % après tous les frais. Avec cette performance, la situation financière du Régime est toujours solide et s'est maintenue en 2020. Sur une période de 10 ans et malgré une approche conservatrice, notre caisse a eu un rendement annuel moyen de 9,5 % avant tous les frais, soit plus qu'une caisse typique. Le Comité est très satisfait de ces résultats à long terme et continue de suivre la situation de près.

Le Comité est responsable d'établir comment sera investie la caisse de retraite et d'adopter une politique de placement. De façon générale, nous visons une performance stable en relation avec les engagements du Régime, c'est-à-dire l'ensemble des rentes acquises par tous les participants. Pour cette tâche, nous sommes accompagnés par les conseillers de Mercer et l'équipe de Mercer Gestion mondiale d'investissements Canada limitée pour la sélection et le suivi attentif des gestionnaires de placements. L'actif de la caisse demeure investi de façon prudente avec une répartition cible très diversifiée parmi les catégories de placements suivantes :



La caisse détient aussi des placements obligataires en superposition afin de minimiser l'impact des fluctuations des taux d'intérêts sur la situation financière du Régime.

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2020

L'évaluation actuarielle est l'exercice annuel où l'on analyse l'ensemble du financement du Régime en comparant la valeur de la caisse de retraite et le coût de toutes les rentes acquises par tous les participants actifs, retraités et inactifs. Selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2020, le Régime présentait un ratio de capitalisation de 106 %, soit un excédent d'actif de 14 M\$, selon l'approche de continuité pour le service passé et le service futur. Le degré de solvabilité du Régime en date du 31 décembre 2020 était de 106 %.

Sommaire du fonctionnement du Régime

- Le financement du Régime est assuré par des cotisations fixes négociées pour chacun des groupes participants.
- La totalité des actifs du Régime appartient aux participants. Les employeurs participants ne peuvent utiliser les excédents du Régime et ils ne sont pas responsables de financer les déficits éventuels. Ainsi, il doit y avoir un équilibre entre les engagements et les fonds disponibles dans le Régime.
- En cas de déficit, selon le rapport d'évaluation actuarielle, il serait possible que les prestations soient ajustées à la baisse, incluant celles en cours de paiement. En cas d'excédent, les prestations peuvent être augmentées comme ce fut le cas en 2016 et 2018.
- Le Facteur d'ajustement au Coût du Marché (Facteur CM) sert à déterminer le niveau des crédits de rente qui seront accumulés par les participants pour le service futur. Il est revu à chaque année pour tenir compte des conditions économiques et en particulier des rendements futurs anticipés. En cas d'insuffisance des cotisations le Facteur CM est ajusté.

Sommaire des modifications au Régime enregistrées récemment

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel 2019, nous avons enregistré auprès de Retraite Québec (le 1^{er} avril 2021) les modifications au Régime résumées ci-après :

- Les employés syndiqués de **Transport Bourret** se sont joints au Régime le 1^{er} janvier 2020. Puisque l'entreprise effectue du transport interprovincial et aux États-Unis, les règles particulières de la loi fédérale seront aussi intégrées au texte du Régime et s'appliqueront à ces participants.
- Les taux de cotisation pour les participants et l'employeur **Métro Richelieu Inc., division Bœuf-Mérite – Québec** ont augmenté au 1^{er} janvier 2020.

- Les taux de cotisation pour les participants et l'employeur **Congébec Inc.** sont maintenant établis en pourcentage des gains depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Le taux de cotisation de l'employeur **Olymel Flamingo St-Damase** a été augmenté le 6 novembre 2019.
- Modifications techniques pour permettre les **cotisations volontaires** lorsqu'un **participant retraité** travaille pour un employeur participant et pour clarifier les règles du paiement des prestations en cas de décès.

Avis sur les modifications à venir au Régime en 2021

Prenez note que les modifications suivantes au Régime seront enregistrées sous peu auprès de Retraite Québec :

- Les employés syndiqués de **Aliments Triomphe – Division de Olymel S.E.C.** se sont joints au Régime le 1^{er} janvier 2021.
- Les employés syndiqués de **Agropur – Division de St-Hyacinthe** se sont joints au Régime le 1^{er} mars 2021.
- Avec la cessation des opérations à la **Division des fromages fins (St-Damase) de Agropur**, nous prévoyons la fin des cotisations et de l'accumulation des rentes pour ce groupe.

Conformément à la loi, cet avis constitue un exposé sommaire des modifications. Vous pouvez consulter le texte complet des modifications ou en obtenir un exemplaire sans frais en écrivant au Comité de retraite à l'adresse figurant dans ce rapport.